Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 51 (1915)

Heft: 48

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIme ANNÉE

N° 48

LAUSANNE

27 Novembre 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *La pensée et la polyglossie.* (Fin.) — *Nouveauté littéraire.* — *Correspondance.* — *Chronique scolaire : Suisse. Vaud. Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — *Variété.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçons pour les trois degrés : L'éclairage. (Vocabulaire. Elocution. Orthographe. Rédaction. Comptabilité.)* — *Récitation.* — *Lecture.* — *Arithmétique.* — *Civisme.*

LA PENSÉE ET LA POLYGLOSSIE (*Fin.*)

Nous disions dans le numéro précédent que la distinction entre le mode *impressif* et le mode *expressif* est une des parties les plus neuves du travail de M. Epstein.

Que faut-il étudier selon le mode impressif, c'est-à-dire que faut-il se borner à saisir par la pensée, sans chercher à lui donner une forme expressive en langue étrangère correcte ? Toutes les langues anciennes, répond M. Epstein, puisque personne n'est appelé à s'exprimer dans ces langues.

« La faculté verbo-expressive, qui se confond presque avec l'idéation, est si importante sous tous les rapports et si médiocre chez la plupart des gens, qu'elle doit faire à l'école l'objet de soins aussi constants que minutieux ; aussi doit-on la canaliser dans une seule voie, la concentrer dans une seule langue au lieu de l'éparpiller dans plusieurs idiomes. La plupart des polyglottes disposent d'un vocabulaire très court et échouent devant les moindres difficultés morphologiques ou syntaxiques de toutes les langues qu'ils parlent. »

Il est incontestable que si l'on peut se contenter de comprendre une langue étrangère par la lecture ou par l'audition, l'étude en sera moins longue et plus rapide. Lire et écouter sont plus faciles qu'écrire et parler. Mais il n'est pas souvent possible de prévoir si cette connaissance en quelque sorte passive de telle langue suffira. Je veux bien que l'on s'efforce à économiser, dans certains cas, le temps et les forces de l'élève, pour les consacrer surtout à la lecture en langue étrangère, sans prétendre à enseigner parallèlement

la conversation et la rédaction. Mais le vœu du docteur Epstein de lire en plusieurs langues et de n'en parler réellement qu'une seule — polyglossie impressive et monoglossie expressive — peut souffrir de nombreuses exceptions. On trouvera dans le monde beaucoup d'Anglais qui se conformeront au principe posé par la didactique de notre auteur, mais rien n'entravera la témérité de nos voisins d'outre-Rhin par exemple à estropier la langue de Racine. A moins que la censure...!

Admettons toutefois qu'il est regrettable de sacrifier tant d'heures et d'efforts à l'étude *expressive* d'une langue étrangère, pour ne jamais la parler ni l'écrire. Et si ce rude labeur est demeuré en outre absolument impuissant à développer l'esprit, c'est un fléau qu'il faut se hâter de chasser de l'école. A ce taux-là, on a raison de faire dans les classes primaires une sélection sérieuse qui libère de l'étude des langues étrangères les écoliers faibles ou incapables de les apprendre.

Les thèses de M. Epstein pourraient être examinées sous un autre rapport encore, que je renonce à envisager aujourd'hui, bien que cet examen soit d'un haut intérêt pratique. Nous savons jusqu'ici, d'après le terrible logicien, qui doit ou ne doit pas apprendre des langues étrangères, et comment cette étude doit être conduite. Il nous dit tout aussi clairement ce que doit être le maître de langues, sa méthode, sa classe, ses moyens d'enseignement, etc. Peut-être une plume plus compétente que la mienne reprendra-t-elle cette question et l'étudiera-t-elle avec tout le soin qu'elle mérite. On ne peut que bénéficier d'un commerce suivi avec des idées et des faits judicieusement choisis et fortement interprétés. L'œuvre de M. Epstein est si riche en aperçus variés, elle touche à tant de problèmes didactiques, elle laisse entrevoir assez de solutions nouvelles, pour qu'il soit prudent d'y revenir après un temps de réflexion et d'assimilation bien nécessaire en semblable matière.

U. Briod.

NOUVEAUTÉ LITTÉRAIRE.

Hubert Matthey. — Essai sur le merveilleux dans la littérature française depuis 1800 [1].

L'ouvrage que M. Hubert Matthey vient de publier est le résul-

[1] Un volume. Payot & Cie, éditeurs, Lausanne.

tat de nombreuses recherches. Entreprendre un *Essai sur le merveilleux* n'est pas chose facile quand on sait le nombre de volumes qu'il faut consulter. M. Matthey a fait ce travail avec le souci d'exactitude que nous lui connaissons et cette clarté dans l'exposé qui rendent son livre attrayant.

Et d'abord, qu'est-ce que le merveilleux? La réponse de M. Matthey doit être citée ? « Nous appellerons merveilleux, fantastiques et surnaturels les phénomènes à la fois exceptionnels et inexpliqués. Il suffira, le plus souvent, que le phénomène viole les lois connues régissant le monde extérieur, pour qu'il mérite d'être rangé dans la catégorie du surnaturel. » Comme on le voit, le merveilleux n'est pas seulement tout ce qui touche aux contes de fées, mais c'est aussi le tragique et même le macabre. On le trouve dans les œuvres de Chateaubriand sous la forme de merveilleux chrétien ou mythologique. Mais on le trouve également dans celles de Maupassant, et c'est un genre bien différent de celui que nous venons d'indiquer. Comme preuve, il suffit de citer les deux nouvelles : *La Peur* et *La Main*.

L'auteur qui fait entrer le merveilleux dans ses ouvrages doit subir, avant de posséder son sujet, une forte émotion que le lecteur éprouve à son tour. L'émotion est naturelle à l'homme. « Qui de nous n'a vécu, dit M. Matthey, ces heures tragiques et inoubliables où, devant l'imminence du péril, l'instinct de la conservation met en jeu toutes les forces physiques et psychiques. Si l'émotion se prolonge ou s'exaspère, ses effets persistent et peuvent amener le naufrage de la raison. » Par sa clarté et sa belle ordonnance, le chapitre traitant du merveilleux est l'un des meilleurs du livre. Ensuite l'auteur étudie les différentes formes du merveilleux chez les écrivains de ce XIX° siècle si riche et si varié, et qui, pour n'être pas le grand siècle, n'en reste pas moins l'un des plus beaux de la littérature française. C'est d'abord le merveilleux chrétien ou mythologique de Chateaubriand, puis voici le merveilleux naïf chez Charles Nodier. Sous d'autres formes encore, nous le retrouvons dans le rêve, la peur, le remords et aussi dans les différents phénomènes du mysticisme et du spiritisme. M. Matthey commence par constater *les faits*, c'est-à-dire par rechercher les ouvrages où l'on trouve le merveilleux. Ensuite il en découvre *les causes* et indique *les lois* qui le régissent. Telle est la façon dont son livre est divisé.

Il semble, au premier abord, qu'un ouvrage aussi abstrait court le risque de ne pas être apprécié à sa juste valeur. Il est cependant d'une lecture facile car M. Matthey est un guide très avisé et très

sûr. Le merveilleux en littérature, mais ce fut toujours ce qu'il rechercha dans ses leçons ! Nous l'avons entendu nous-mêmes, professer son aversion pour le réalisme, et cette opinion le rendait quelquefois injuste vis-à-vis de certains auteurs dont le talent est remarquable. Mais, en somme, la vie n'est-elle pas faite de réalisme et les réalités qu'elle nous offre ne sont-elles pas souvent laides et cruelles ? Pour les éviter, ne fût-ce que quelques instants, lisons les « Contes merveilleux » qui nous éloigneront de notre siècle et de son positivisme. Paul CHAPUIS.

CORRESPONDANCE

Prisonniers de guerre.

Depuis le mois d'avril, je m'intéresse à un prisonnier de guerre.

Arthur Courvet (c'est son nom) est au camp de Friedrichsfeld, Rheinland.

Je lui adresse un colis mensuellement et, six semaines après mon envoi, il m'expédie une carte ou une lettre pour m'accuser réception des effets et provisions que je lui ai fait parvenir.

En juin, j'ai jugé à propos d'intéresser mes petits élèves au malheureux sort de mon prisonnier. L'appel a été entendu ; je n'en veux pour preuve que cette phrase extraite d'une carte de Friedrichsfeld : « J'ai reçu votre colis et vous en remercie ainsi que tous vos élèves. Qu'ils doivent être bien gentils ! Faites-leur part de ma carte.... »

A la rentrée de septembre, les enfants n'ont pas oublié Arthur Courvet et ils demandent si l'on ne veut pas lui envoyer quelque chose.

« Je viens de lui écrire, leur répondis-je, mais le paquet n'est pas encore prêt ; je pourrai y ajouter un peu de chocolat de votre part, si vous m'apportez les « centimes » que l'on vous donne au lieu de les dépenser ».

Deux ou trois jours plus tard, j'avais de quoi acheter du pain et du chocolat. Je prépare mon envoi, fais les déclarations et porte le tout à l'Agence des prisonniers de guerre, Lausanne, rue du Lion-d'Or.

Le 16 novembre, j'arrive en classe et vois dans ma boîte à lettres une enveloppe grise, comme nos enveloppes officielles, mais point d'entête, et une adresse écrite au crayon : « Classe enfantine de la Pontaise, à Lausanne, Suisse ». En bas, à gauche, le sceau de la poste du camp de prisonniers de guerre, Friedrichsfeld, avec, au milieu, ces deux mots en gros caractère : « Geprüft Taxfrei ».

J'ouvre la lettre et je lis à la classe :

« Wesel, près Friedrichsfeld, le 2 novembre 1915.

» Mes chers petits enfants,

» J'ai reçu, le 17 octobre, une lettre de votre maîtresse m'avisant d'un envoi pour lequel vous avez mis tous vos deniers, afin de me faire plaisir. Savez-vous que c'est bien ce que vous faites là et que votre geste de générosité m'a touché infiniment ? Le pain est très bon et je pense à vous chaque fois que j'en mange un morceau.

» J'ai écrit à ma famille lui disant que des petits Suisses avaient cotisé entre

eux pour m'envoyer quelques douceurs, et cela sera un adoucissement pour eux de savoir que l'on s'occupe de mon sort d'une façon si délicate.

» Je dois vous demander de remercier votre maîtresse pour sa bonne lettre ; et, si vous voulez me faire plaisir, aimez-la bien, soyez studieux et obéissants, car elle mérite votre affection.

» Je termine en vous embrassant tous avec tendresse.

» Courvet Arthur. »

Et les réflexions d'aller leur train après la lecture de ces lignes : « Moi, dit l'un, j'ai deux sous dans ma crousille, je vous les apporterai cet après-midi ». — « Ma maman, ajoute un autre, veut faire des chaussettes pour Arthur Courvet. » — « Est-ce qu'il viendra une fois à Lausanne, après la guerre ? » reprend un troisième. — Et, dit tout bas une fillette : « Je veux penser à lui tous les soirs dans ma prière ».

Ces mots d'enfants ne sont-ils pas touchants et ne mettent-ils pas un peu de baume sur toutes ces blessures ? E. N.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. **Société des instituteurs.** — L'assemblée des délégués de la Société suisse des instituteurs s'est réunie à Zurich, samedi 7 novembre, sous la présidence de M. Fritschi. 105 sections étaient représentées par une centaine de délégués.

D'après le rapport annuel, la société compte actuellement 9050 membres, soit 300 de moins que l'an dernier. La fortune de la société est de 28 mille francs et le fonds des orphelins de 215,474 fr.

Depuis le 1er juillet 1915, l'association possède un secrétaire permanent.

Après une discussion approfondie, l'assemblée a décidé la création d'une caisse de secours aux collègues rendus responsables pour des dégâts survenus dans l'exercice de leurs fonctions. Les statuts présentés par le comité central prévoient une cotisation annuelle de 50 centimes par membre. Ce projet sera soumis au scrutin général en février avec effet rétroactif au 1er janvier 1916.

Le lendemain, à l'Hôtel de Ville, 250 personnes ont assisté à l'assemblée principale de l'Association suisse des instituteurs, qui avait à l'ordre du jour comme objet principal l'éducation civique. Plusieurs directions d'instruction publique avaient envoyé des délégués. On remarquait la présence de M. Calonder, chef du département fédéral de l'intérieur, qui a exprimé sa joie du mouvement en faveur de la création d'un enseignement civique et a déclaré que la Confédération soutiendrait avec bienveillance tous les efforts faits dans ce sens. Il a ajouté toutefois qu'il ne fallait pas attendre pour un avenir immédiat des secours financiers considérables.

La question de l'enseignement civique a donné lieu à une vive discussion. L'assemblée s'est séparée sans avoir voté aucune résolution.

VAUD. — † **Mme Rapin-Coucet.** — Dimanche 6 novembre, est décédée, après quelques jours de maladie, Mme Rapin-Coucet, institutrice à Corcelles près Payerne.

Cette mort subite a surpris douloureusement la population et les collègues du district. La simplicité de la défunte, son caractère toujours joyeux et confiant, son dévouement à l'école et à toutes les œuvres d'instruction et d'éducation lui avaient valu un attachement profond de ses élèves et le respect de tous ceux avec qui elle avait des rapports fréquents.

Sur sa tombe couverte de fleurs et de couronnes, les enfants des écoles ont chanté un chœur de circonstance, puis MM. Bossy, syndic ; Cuany, délégué de la S. P. V., et Perrochon, pasteur, ont, en termes excellents, retracé la vie de Mme Rapin et lui ont rendu un dernier hommage de reconnaissance et d'affection.

Notre collègue est morte au champ d'honneur, après vingt-huit ans d'enseignement. Si elle n'a pu arriver au bout de sa carrière et jouir de sa retraite, elle laisse cependant après elle l'empreinte d'un travail patient et fécond.

Que sa famille reçoive ici, l'expression de notre sympathie.

(*Communiqué.*) L. G.

⁂ **Retraites.** — Après le doyen du Corps enseignant vaudois, M. Pahud, qui vient de se retirer, voici la doyenne des institutrices qui vient d'en faire autant, après cinquante années d'enseignement. C'est Mlle Besson, à Moudon. Les autorités scolaires et municipales ont pris congé d'elle, dans une manifestation à laquelle prirent part le délégué du Département, le délégué de la S. P. V., section de Moudon, les collègues de la commune et deux instituteurs émérites. C'était le samedi 31 octobre, dans la salle de couture, très habilement décorée et ornée de drapeaux.

En l'absence du syndic, le vice-président de la municipalité, dit à Mlle Besson toute la reconnaissance des autorités et de la population pour les services rendus. Le délégué du Département en fit autant, en retraçant la longue carrière de la jubilaire, si belle et si pleinement remplie. M. Deppierraz, délégué de section, lui remit son diplôme de membre honoraire et lui adressa, au nom de la S. P. V., les vœux les plus cordiaux.

Pour marquer d'une manière tangible leur affection et leur reconnaissance à celle qui quitte l'enseignement, l'autorité cantonale, l'autorité communale et le corps enseignant moudonnois lui remirent chacun un souvenir sous la forme d'une pièce d'argenterie. Le « Comme volent les années » termina cette cérémonie.

L. G.

⁂ Le 1er novembre, Mme Roulet, institutrice à Champvent, quittait la direction de sa classe pour prendre une retraite bien méritée.

Au nom de la municipalité, M. le Syndic offrit à Mme Roulet un superbe fauteuil, en reconnaissance de sa longue et utile carrière ; les enfants, en témoignage de leur affection, lui ont remis une magnifique glace.

Tous ceux qui ont eu le privilège de connaître Mme Roulet, son caractère jovial et accueillant, malgré d'injustes revers, lui souhaitent de jouir longtemps de sa retraite et d'une bonne santé. N. C.

NEUCHATEL. — **Anniversaire de Morgarten.** — Le Conseil d'Etat de notre canton s'étant rallié à la proposition de la « Journée uranaise » a demandé aux commissions scolaires du canton :

1. D'inviter les membres du corps enseignant des classes primaires contenant

les élèves de 9 à 14 ans, de consacrer une partie de la matinée du 15 novembre, 600e anniversaire de la bataille de Morgarten, à développer devant leurs élèves les récits relatifs à cette bataille. Les instituteurs et les institutrices avaient reçu dans ce but la brochure sur Morgarten.

2. De donner congé à toutes les écoles le lundi 15 novembre après midi.

Ainsi fut fait. Ces cérémonies si simples, n'en n'auront pas moins laissé une trace profonde dans la mémoire de nos enfants. Ils auront sans doute d'autant mieux compris l'importance capitale de la victoire de Morgarten — où les Waldstætten en luttant contre l'oppresseur, assurèrent leur complète indépendance et partant la nôtre — qu'ils sont comme nous les spectateurs d'une lutte plus héroïque et plus émouvante encore, celle d'un autre petit peuple de bergers qui, quoique écrasé par le grand nombre, combat avec l'énergie du désespoir et garde vivace au cœur, envers et contre tous, l'espoir de voir le triomphe du droit et de la justice ! Puisse cette heure bientôt sonner pour la malheureuse et héroïque Serbie !

⁂ **Conférences de district.** — Les conférences annuelles de district auront lieu dans les six districts, les 13, 14 et 15 décembre avec l'ordre du jour suivant :

1. Nominations réglementaires (vérificateurs du Fonds scolaire de prévoyance et de la Caisse cantonale de remplacement).
2. Rapports sur la correction des devoirs écrits.
3. Divers.

⁂ **Une intéressante et utile consultation.** — Nous donnons ci-dessous une circulaire adressée par M. le chef du Département de l'Instruction publique aux membres du corps enseignant primaire et secondaire du canton de Neuchâtel :

Mesdames et Messieurs,

La Conférence des chefs de l'Instruction publique de la Suisse romande a confié à une Commission spéciale le soin de choisir une quinzaine de chants populaires destinés à constituer un petit recueil de chants *obligatoires* à l'usage de toutes les écoles primaires et secondaires de la Suisse romande (Jura bernois, Fribourg, Vaud, Valais, Genève, Tessin et Neuchâtel).

Il est inutile de vous indiquer les motifs de ce projet qui, s'il se réalise, permettra aux citoyens de la Suisse romande de chanter ensemble les mêmes chants connus de tous, dans leurs réunions diverses, patriotiques et autres.

Dans ce but, nous avons pensé que le meilleur moyen de connaître l'opinion neuchâteloise, était de consulter les instituteurs et institutrices du pays, pour obtenir par une sorte de plébiscite, un choix de chants populaires qui réunisse les suffrages de la grande majorité de ceux qui dirigent nos écoles.

Nous vous prions donc de nous indiquer les chants qui vous paraissent les plus qualifiés pour le but poursuivi, en mentionnant soit le titre, soit les premières paroles du premier verset.

En outre, il nous serait agréable de savoir votre opinion sur celui des chants suisses que vous considérez comme devant être choisi en qualité de *chant national*.

Je vous remercie d'avance pour l'intérêt et le dévouement que vous témoignerez à cette question et je vous présente, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Neuchâtel, le 29 octobre 1915.

Le Conseiller d'Etat,
Chef du Département de l'Instruction publique,
ED. QUARTIER-LA-TENTE.

H. L. G.

BIBLIOGRAPHIE

Résumé de l'histoire de la littérature française, par L. Weber-Sylvain, professeur à l'école cantonale de Lucerne. Troisième édition revue et augmentée, illustrée de 104 gravures. Vol. in-8°, 116 pages, relié en toile. Prix : 2 fr. Chez Benziger & Cie, Einsiedeln.

Destiné aux élèves des écoles secondaires et moyennes, des collèges et lycées, des pensionnats de jeunes gens et de jeunes filles, ce manuel s'y recommande sous plusieurs rapports. Il est écrit dans un langage simple et clair. Les diverses époques de la littérature, ainsi que les mouvements littéraires, sont habilement caractérisés et aucune époque n'a été négligée. La méthode que l'auteur a suivie en donnant le tableau des principaux auteurs, est aussi uniforme que possible : vie, caractère, étude de l'œuvre, théories littéraires. Un appendice contient les analyses de toute une série d'œuvres littéraires importantes. Les éditeurs ont enrichi l'ouvrage d'une illustration nombreuse et intéressante.

REÇU : 15 novembre 1315 — 15 novembre 1915. Aux élèves des écoles de la ville de Fribourg. *Pour le sixième centenaire de la victoire du Morgarten.* Le Conseil communal et la Commission des écoles de la ville de Fribourg.

— *Schweizerischer Krankenkassen-Kalender*, 1re année. 240 pages in-16°. Prix : fr. 2,30 ; chez Büchler & Cie, à Berne.

— *Le Manoir du Vieux-Clos*, par Urbain Olivier. Lausanne. Editeurs : Georges Bridel & Cie. Prix : 1 fr.

Les éditeurs Georges Bridel & Cie, à Lausanne, viennent de publier une nouvelle édition du *Manoir du Vieux-Clos* d'Urbain Olivier. Ce volume est le cinquième de la série de romans du conteur vaudois, accompagnés d'illustrations par Eugène Burnand, qui comprenait déjà la *Fille du Forestier*, *L'Ouvrier*, *Adolphe Mory*, *Raymond le Pensionnaire*, et ne coûtant chacun qu'un franc.

VARIÉTÉ

A propos de Morgarten.

Dans une école du Jura neuchâtelois : chaque élève est tenu de formuler une phrase sur la bataille de Morgarten qui vient de leur être racontée et illustrée par des images. Tous s'en tirent gentiment. Arrive le tour du plus petit, un bout d'homme de six ans qui vient de faire son entrée à l'école. — « Et toi, mon petit, peux-tu aussi dire quelque chose ? » L'enfant, aux yeux ingénus, se lève et, les mains dans ses poches, articule tout émotionné : — « Y en ont f...tu avec des steck !! »

H. E.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

L'éclairage.

MATÉRIEL : huiles, graisses, coton, houille, bougie, chandelle, lampes, lanternes, phare, bougeoir, chandelier, ampoule électrique, etc.

VOCABULAIRE. *Les noms :* soleil, lumière, lueur, flamme, étincelle, allumette, flambeau, fanal, phare, torche, cierge, bougie, chandelle, lanterne, lampe, reverbère, veilleuse, chandelier, bougeoir, réservoir, galerie, mèche, verre, tube, abat-jour, écran, réflecteur, bec, ampoule, bouton, manchon, suif, huile, pétrole, carbure de calcium, acétylène, essence, gaz, électricité ; — *les adjectifs :* lumineux, éclairant, brillant, sombre, clair, incandescent ; — les verbes : allumer, éclairer, briller, illuminer, scintiller, réfléchir, souffler, fumer, moucher, régler, éteindre.

Remarques : chandelier s'écrit avec un *l*, tandis que *chandelle* en a deux ; *bougeoir* prend *e* après *g ; abat-jour* s'écrit au pluriel comme au singulier.

ELOCUTION : 1. Qu'est-ce que l'éclairage naturel ? artificiel ? — En quoi sont la chandelle ? la bougie ? le cierge ? la mèche ? — Quelle différence y a-t-il entre la mèche d'une bougie et celle d'une lampe à pétrole ? — Qu'est-ce que moucher une chandelle ? — Que met-on dans le réservoir d'une lampe ? — Que supporte la galerie ? — Qu'arrive-t-il quand la mèche est trop montée ? — En quoi sont les abat-jour ? — A quoi sert un réflecteur ? Comment est toujours sa surface ? — A quoi servent les reverbères ? — Avec quoi est faite une veilleuse ? — Quand se sert-on d'une lanterne ? — Pourquoi ne prend-on pas tout simplement une chandelle ? — A quoi sert un phare ? (à éclairer de loin). — Avec quoi fait-on l'acétylène ? — Qu'est-ce que le carbure de calcium ? (corps obtenu en chauffant très fortement un mélange de chaux et de charbon). — D'où vient le gaz ? — Quelle est, après la lumière solaire, la lumière la plus éclairante ? — Quel est le mode d'éclairage le plus propre ? le plus économique ? — Quels moyens de s'éclairer employait-on autrefois ? et aujourd'hui ?

2. Indiquez toutes les opérations que vous faites pour préparer et allumer une lampe.

DICTÉES : **Chandelles et bougies.**

Les chandelles sont fabriquées avec du suif et les bougies avec de l'acide stéarique, matière extraite des corps gras. Le suif et l'acide stéarique sont fondus et coulés dans des moules traversés par une mèche de coton tordue ou tressée. Les chandelles donnent une flamme fumeuse et peu éclairante ; elles coulent et tachent les objets. Les bougies éclairent mieux et salissent moins que les chandelles, mais elles sont un mode d'éclairage coûteux.

L'éclairage électrique.

A aucune époque, depuis que l'homme existe sur la terre, il n'a réalisé des conquêtes industrielles comparables à celles qu'il a faites depuis une quarantaine d'années.

Quand vos parents sont nés, l'éclairage électrique existait à peine ou même n'existait pas. Maintenant, on le rencontre dans toutes les villes et même dans beaucoup de villages. Nous sommes tellement habitués à nous en servir que nous ne remarquons plus combien il est merveilleux de pouvoir allumer plusieurs lampes d'un seul coup sans les toucher, et même sans pénétrer dans la pièce où elles se trouvent. — L.-A. Rochat.

Le gaz d'éclairage. L'acétylène.

Le gaz d'éclairage provient de la distillation de la houille. On le brûle dans des becs de formes diverses. Dans le bec papillon, le gaz s'échappe par une fente étroite ; il donne une flamme mince et large. Dans le bec Auer, la flamme est rendue brillante grâce à un manchon très fragile de fils métalliques infusibles.

L'acétylène est un gaz qui s'obtient en mettant en présence de l'eau et du carbure de calcium. Il donne une flamme éblouissante, utilisée particulièrement dans les phares d'automobiles et les lanternes de bicyclettes. On peut l'employer aussi dans l'éclairage de nos appartements. Le gaz d'éclairage et l'acétylène sont toxiques et forment avec l'air des mélanges explosifs. Il faut donc éviter les fuites et s'assurer, quand les becs sont éteints, que les robinets sont bien fermés.

Sous la lampe.

La vraie famille est chez les humbles.

Par économie, on n'allumait pour la maison entière qu'un seul feu et qu'une lampe autour de laquelle toutes les occupations, toutes les distractions se groupaient, bonne grosse lampe de famille, dont le vieil abat-jour — des scènes de nuit, semées de points brillants — avait été l'étonnement et la joie de toutes ces fillettes dans leur petite enfance.

Sortant doucement de l'ombre de la pièce, quatre jeunes têtes se penchaient, blondes ou brunes, souriantes ou appliquées, sous ce rayon intime et réchauffant qui les éclairait à la hauteur des yeux, semblait alimenter la flamme de leur regard, la jeunesse lumineuse sous leurs fronts transparents, les couver, les abriter, les garder du froid noir ventant dehors, des fantômes, des embûches, des misères et des terreurs, de tout ce que promène de sinistre une nuit d'hiver au fond d'un quartier perdu.

Ainsi serrée dans une petite pièce en haut de la maison déserte, dans la chaleur, la sécurité de son intérieur, bien garni et soigné, la famille Joyeuse a l'air d'un nid tout en haut d'un grand arbre. On coud, on lit, on cause un peu. Un sursaut de la flamme, un pétillement du feu, voilà ce qu'on entend, avec de temps à autre une exclamation de M. Joyeuse, un peu en dehors de son petit cercle, perdu dans l'ombre.... — A. Daudet.

Rédaction : L'éclairage.

Sommaire : Nécessité de la lumière. — Lumière du soleil. — Lumière artificielle. — Différentes sortes d'éclairage : bougies, huiles, gaz, électricité.

Les lampes à pétrole.

SOMMAIRE : Les lampes chez les anciens. — Description de la lampe à modérateur : réservoir, monture en cuivre, mèche, engrenage, galerie percée de trous, cheminée en verre ou tube. — Comment fonctionne la lampe. — Avantages de l'éclairage au pétrole. — Précautions à prendre pour éviter les accidents. (Pour traiter ce sujet, voir *Dutilleul et Ramé*, page 51)

La lampe électrique.

SOMMAIRE : Description de la lampe, ampoule, fil. — Pourquoi le fil ne se consume pas. — Comment on allume et éteint la lampe électrique. — Avantages de l'éclairage électrique.

SUJET TRAITÉ : La lampe électrique est généralement formée d'une ampoule de verre renfermant un fil de charbon ou de métal qu'un courant électrique porte à l'incandescence. Le fil de charbon ne se consume pas, car on a eu soin de faire le vide dans l'ampoule, et, sans air, il n'y a pas de combustion. On allume et on éteint la lampe électrique en tournant simplement un bouton qui établit ou arrête le courant. L'éclairage électrique est l'éclairage idéal ; il est très brillant, très propre, très hygiénique et ne demande presque pas d'entretien ; c'est de plus le seul qui n'altère pas l'air que nous devons respirer.

Sous la lampe.

SOMMAIRE : Décrivez une de vos veillées d'hiver. — La pièce dans laquelle se passe la veillée. — Le temps qu'il fait au dehors. — Ceux qui veillent : leurs occupations, leurs attitudes.

SUJET TRAITÉ : C'est dans la salle à manger que se passe la veillée. Aussitôt le souper terminé, ma mère dessert la table, et chacun prend sa place ordinaire autour de la table ou près du poêle qui ronfle. Au dehors, il fait mauvais temps : la pluie tombe à verse ; le vent souffle avec une telle fureur qu'il ébranle la porte et la fait craquer ; aux angles des maisons, aux branches des arbres, il gémit comme une sirène d'automobile. Près du poêle, grand-père est appuyé sur son bâton qu'il ne quitte jamais ; grand-mère fait des bas ; ma mère coud. Les jambes allongées sous la table, mon père lit le journal. Mes deux frères dessinent, et moi j'apprends ou fais mes devoirs.

Qu'il est bon d'être tous réunis sous le toit familial.

COMPTABILITÉ : **Ce que me coûte l'éclairage journalier de ma maison.**

Pour l'éclairage de ma maison, je fais annuellement les dépenses suivantes : **12** bordereaux de consommation d'électricité à fr. 4.20 en moyenne par mois ; location du compteur fr. 0,80 × 12 ; 1 l. de pétrole par mois à fr. 0,30 le l. ; 1 paquet d'allumettes à fr. 0,15 ; petites dépenses d'entretien : ampoules électriques, tubes, mèche, fr. 1.80 ; amortissement des frais d'installation de l'éclairage électrique, 10 % de fr. 74,50. A combien me revient l'éclairage journalier de ma maison ?

Coût journalier de l'éclairage de ma maison.

		F.	C.
Consommation d'électricité, fr. 4,20 × 12		50	40
Location du compteur, fr. 0,80 × 12		9	60
Pétrole, 12 l. à fr. 0,30		3	60
Allumettes, 1 paquet à fr. 0,15		0	15
Petites dépenses d'entretien		1	80
Amortissement 10 % de fr. 74,50		7	45
Dépenses annuelles	Fr.	73	00

Coût journalier moyen: fr. 73 : 365 = fr. 0,20.

RÉCITATION. — *Degré supérieur.*

Le Turco.

C'était un enfant : dix-sept ans à peine,
De beaux cheveux blonds et de grands yeux bleus.
De joie et d'amour sa vie était pleine :
Il ne connaissait le mal ni la haine,
Bien aimé de tous, et partout heureux.
C'était un enfant : dix-sept ans à peine,
De beaux cheveux blonds et de grands yeux bleus.

Et l'enfant avait embrassé sa mère;
Et la mère avait béni son enfant :
Car on connaissait la défaite amère,
Et que l'ennemi marchait triomphant.
Et l'enfant avait embrassé sa mère;
Et la mère avait béni son enfant.

Elle prit au front un voile de veuve
Et l'accompagna jusqu'au régiment.
L'enfant rayonnait sous sa veste neuve;
L'instant de l'adieu fut l'instant d'épreuve :
« Courage, mon fils! — Courage, maman! »
Elle prit au front son voile de veuve,
Et l'accompagna jusqu'au régiment.

Mais, lorsque l'armée eut gravi la pente :
« Mon Dieu! disait-elle, ils m'ont pris mon cœur!
Tant qu'il est parti, mon âme est absente. »
Et l'enfant pensait : « Ma mère est vaillante,
Et je suis son fils, et je n'ai pas peur! »
Mais, lorsque l'armée eut gravi la pente :
« Mon Dieu! disait-elle, ils m'ont pris mon cœur! »

Le petit turco se battait en brave ;
Mais, quand vint l'hiver, il toussait bien fort.
Et le médecin, voyant son œil cave,
Lui disait : « Partez, mon enfant, c'est grave ! »
L'enfant répondait : « Non, non, pas encor ! »
Le petit turco se battait en brave ;
Mais, quand vint l'hiver, il toussait bien fort.

« Non, je ne veux pas quitter notre armée,
Tant que les Prussiens sont dans mon pays.
Je veux jusqu'au bout chasser ces bandits;
Je veux pouvoir dire à ma mère aimée :
« Si je te reviens, c'est qu'ils sont partis. »
Non, je ne veux pas quitter notre armée,
Tant que les Prussiens sont dans mon pays. »

Pendant quelques jours, le sort nous fit fête,
Et les Allemands fuyaient devant nous.
Mais ils s'étaient fait un camp de retraite ;
Devant ces fossés, leur fuite s'arrête,
Et tous ces renards rentrent dans leurs trous.
Pendant quelques jours, le sort nous fit fête,
Et les Allemands fuyaient devant nous.

Les remparts sont hauts, la plaine est immense,
Tout ce qui s'approche est bientôt détruit.
On fuit, on revient, l'assaut recommence ;
Et le régiment des turcos s'élance,
Et le régiment des turcos périt...
Les remparts sont hauts, la plaine est immense,
Tout ce qui s'approche est bientôt détruit.

L'enfant est tombé frappé d'une balle ;
Mais un vieux soldat l'a pris sur son dos ;
Il ne connaît pas la fuite fatale ;
La mort a déjà cerné son front pâle ;
Ses yeux sans regards sont à demi clos.
L'enfant est tombé frappé d'une balle ;
Mais un vieux soldat l'a pris sur son dos.

Et le grand Arabe est là qui le garde,
Au bord d'une source, au fond d'un ravin.
Au loin le canon mugit et bombarde ;
Levant doucement sa tête hagarde,
Son regard mourant s'anime soudain.
Et le grand Arabe est là qui le garde,
Au bord d'une source, au fond d'un ravin.

« Où sont les Prussiens? Réponds, réponds vite,
Les avons-nous bien vaincus, cette fois?
Sommes-nous en France, et sont-ils en fuite? »
Et l'enfant, voyant que l'Arabe hésite,
Reprit tristement, de sa douce voix :
« Où sont les Prussiens? Ah! Réponds, réponds vite,
Dis, les avons-nous vaincus, cette fois? »

Et le vieux turco se prit à lui dire :
« Oui, petit Français, tu les as vaincus.
— Alors, je m'en vais. Veux-tu me conduire?
O ma chère mère!... » Et dans ce sourire
L'enfant s'endormit et ne parla plus.
Et le vieux turco ne cessait de dire :
« Oui, petit Français, tu les as vaincus. »

PAUL DÉROULÈDE.

LECTURE

1. La guerre de tranchées [1].

Dans la guerre actuelle, les tranchées jouent un rôle essentiel. Les tranchées sont des fossés plus ou moins longs, plus ou moins profonds, établis avec plus ou moins de soins, où peuvent s'abriter les soldats. Dans certaines tranchées, des étages de gradins permettent le tir debout, à genoux, et même le repos, suivant les nécessités. Le parapet de terre protecteur est percé d'ouvertures, de créneaux pour les observateurs et les tireurs; un périscope permet de voir ce qui se passe chez l'ennemi, en restant complètement invisible. Les tranchées sont divisées en sections par des cloisons de terre qui garantissent les soldats contre les éclats d'obus. Certaines tranchées sont cimentées; d'autres sont soutenues par des cloisonnements de bois, et, sur le sol, des bûches rapprochées les unes des autres permettent de marcher sans enfoncer dans la boue. La pluie est la grande ennemie du soldat dans la tranchée : elle détrempe le fond, entraîne les parois et transforme les hommes en véritables statues terreuses. La vie dans ces « taupinières » ne plaît pas beaucoup au soldat français, mais il l'accepte comme une nécessité. Il est, d'ailleurs, devenu très habile dans l'art de creuser ces demeures souterraines; il sait les défendre par des rideaux de fils de fer barbelés, creuser des mines pour faire sauter celles de l'ennemi. C'est que dans cette guerre nouvelle il faut ou détruire la tranchée de l'adversaire ou la prendre. Il est difficile de s'en emparer : il faut d'abord en affaiblir les occupants, soit de loin avec le canon, soit en combattant d'une tranchée à l'autre. On lance des bombes sur l'ennemi au moyen de canons courts, de faible portée, qu'on appelle mortiers ou crapouillots; avec la main on jette les petites bombes, appelées grenades, et des boîtes d'explosifs.

Les combats se livrent surtout dans les tranchées de première ligne, en arrière desquelles se trouvent presque toujours une deuxième et troisième lignes. Elles sont reliées les unes aux autres par des chemins creux en zig-zag que l'on appelle

[1] Tiré du *Manuel général*, MM. Hachette & Cie, libraires-éditeurs, Paris.

boyaux. Ils permettent aux soldats de gagner la première ligne sans trop risquer, et d'y apporter les vivres pour les combattants. Sous terre, sont creusées des cahutes pour les officiers et des chambres de repos pour les soldats. La vie dans les tranchées est très pénible.

2. La guerre dans les airs.

Elle est une conséquence des progrès faits par l'aviation et dans la construction des dirigeables, en même temps que de la guerre de tranchées. Cette dernière ne permet pas les reconnaissances de cavalerie par lesquelles les généraux se renseignaient autrefois. Pour l'observation et les reconnaissances, on utilise les ballons et les aéroplanes.

Les ballons captifs sont employés pour le réglage du tir de l'artillerie.

Les dirigeables sont faits pour la lutte et pour le bombardement des places fortes, des ports et des gares.

L'aéroplane fait des reconnaissances. Il est monté, dans ce cas, par un pilote et un observateur. Ce dernier relève l'emplacement précis des troupes ennemies, de ses canons. On dit qu'il a repéré les positions de l'adversaire. Le tir des canons peut alors viser à coup sûr les endroits convenables. L'aéroplane est aussi un instrument de combat. Monté par un pilote, accompagné soit d'un mitrailleur, soit d'un bombardier, il peut donner la chasse aux aéroplanes ennemis et les mitrailler. Il bombarde les hangars d'aviation, les magasins de munitions, les gares d'embarquement des troupes et les convois de soldats. Parfois il remplace les bombes par des fléchettes d'acier très meurtrières. Il faut au pilote beaucoup de sang-froid, à l'observateur de l'intelligence et de la perspicacité, au mitrailleur et au bombardier de l'adresse et du coup d'œil, à tous un grand courage.

ARITHMÉTIQUE

Solution des problèmes proposés dans le n° 43 de « l'Educateur ».

N° 1. Si un garçon a fait *a* fautes et sa sœur *b* fautes, nous avons : $a^2 - b^2 = 45 = (a + b)(a - b)$.

45 est ainsi dans 3 cas distincts, un *produit* de facteurs entiers.

Ces produits sont : 1° 45×1 ; 2° 15×3 ; 3° 9×5.

Admettons d'emblée $a + b > a - b$, nous disons :

1er cas : $a + b = 45$; $a - b = 1$; d'où $a = 23$, $b = 22$;

2e cas : $a + b = 15$; $a - b = 3$; d'où $a = 9$, $b = 6$;

3e cas : $a + b = 9$; $a - b = 5$; d'où $a = 7$, $b = 2$.

Puisque Julien a fait 17 fautes de plus que Wilma, il en a fait 23 et celle-ci 6. Puisque François a fait 7 fautes de plus que Joffrine, il en a fait 9 et Joffrine 2. Restent William avec 7 et Marie avec 22 fautes.

Réponse : Julien a fait 23 fautes et sa sœur Marie 22.
François » 9 » » » Wilma 6,
William » 7 » » » Joffrine 2.

MAURICE REYMOND.

N° 2. Remarquons que le nombre 1001 est multiple de 7. Tous les multiples de 1001 seront donc divisibles par 7. Multiplions 1001 par n'importe quel nombre pris entre 100 et 1000, nous obtiendrons toujours comme produit un nombre de 6 chiffres, divisible par 7 et formé de deux parties de chacune trois chiffres, tranches parfaitement identiques, puisque multiplier par 1001 un nombre de trois chiffres c'est écrire, à la suite du nombre, un nombre formé des trois mêmes chiffres. H. Ory

Mlles J. Huguenin, les Geneveys s. Coffrane; L. Noverraz, Vallorbe; Rose Pollen, La Chaux-de-Fonds; Hélène Chavan, Lausanne; Mme S. Reissert, Morges; MM. M. Reymond, Chevilly; H. Ory, Lamboing (Berne); Ch. Voillat, Le Landeron; P. Rousseil, Morges; C. Vuagniaux, Chêne-Pâquier, nous ont adressé d'intéressantes solutions.

CIVISME

Le Jeune Citoyen (Payot & Cie, éditeurs, Lausanne), m'est revenu, aimable et souriant sous son habit vert.

Et c'est bien d'espérance qu'il parlera; mais d'une espérance virile en cette jeunesse dont il est l'ami sans cesse renouvelé. Dans cette heure grave, il a pris un accent martial et décidé. Il ne se borne plus à suggérer la nécessité d'une armée forte, il embouche résolument la trompette qui convoque les citoyens à la défense de la patrie. C'est son droit, c'est son rôle : dans ces temps troublés, il faut prévoir les sacrifices possibles.

Je voudrais analyser savamment tout ce qu'il vient de m'apprendre ou de me rappeler; n'étant point savant, je crains de servir mal sa cause. Du reste, vous l'entendrez tous honorer Lugrin, chanter les poèmes de guerre, se faire l'écho des traits les plus émouvants de la lutte effroyable, parler de la mobilisation suisse avec Reynold, Lambert et de Traz, et traiter des sports en homme averti. Se faisant historien et biographe, il résumera avec clarté les événements de l'année, puis la vie de quelques hommes dont notre pays s'honore. Quelle émotion pour nous de retrouver le portrait de notre vénéré chef Louis Beausire! Et quelle sécurité de savoir notre premier corps d'armée commandé par un colonel Audéoud à l'allure si décidée!

A la fin, après les actualités, vous assisterez à un véritable cours de science militaire sur les mitrailleuses, les sous-marins et les explosifs. Pas nécessaire de prendre des notes: le «Jeune Citoyen» les fournit, avec des clichés par surcroît.

Ajoutons que la partie pédagogique est fort bien comprise, et qu'elle offre un intérêt immédiat pour les futures recrues.

Nos adolescents auront là un souvenir précieux, très précieux, de l'année terrible qu'ils auront vécue dans leur jeunesse: qu'ils ne le laissent point passer avec indifférence! Dans cinquante ans, plus d'un petit garçon dira à son aïeul : « Grand-père, une histoire de la guerre? — Attends, mon mignon, que j'aie consulté mon vieux « Jeune Citoyen » et je te dirai « La vaillance d'un jeune berger français », ou bien l'histoire des sous-marins. — Tu sais, tu es le plus « costaud » des grands-pères. »

Mais nos descendants auront sûrement un argot nouveau : l'essentiel, c'est qu'ils aient encore une Suisse à aimer et à défendre. Et Visinand.

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

10 0/0 Escompte au comptant à MM. les Institrs de la S. P. V.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE

VÊTEMENTS CIVILS & UNIFORMES OFFICIERS

DRAPERIE POUR COMPLETS

PARDESSUS
toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport
& costumes enfants

TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE

: sous **toutes** ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix **les plus modérés**

TOUTES les meilleures marques, les plus réputée, des

PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA **MUSIQUE**

Le plus grand choix de CHŒURS existant

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRERES
(S. A.)

—: **A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY** :—

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S. A.) — J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIme ANNEE. — No 49 LAUSANNE — 4 décembre 1915.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS	*St-LOUIS*	*MILAN*	*BRUXELLES*
1878-1889-1900	*E.U.A. 1904*	*1906*	*1910*

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.
Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE **Casino-Théâtre**

Direction pour la Suisse :
Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.
Delémont, rue des Moulins, 1.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison de la Poste
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 11.
Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.
Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle.
Excédent total disponible fr. 17 953 000.
Fonds total fr. 151 305 000. **Assurances en cours** fr. 295 408 000.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande,** ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schæchtelin,** Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **A. Golaz,** Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne.**

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON,** en face de la Croix-Verte.
Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*
Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes — **Nouveautés** — **Draperies**
Tabliers **Jupons**
Trousseaux — **Lingerie confectionnée**

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.
10 % au corps enseignant.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'EDUCATEUR ».

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Brochures d'actualité, grand in-8, à 1 franc.

JE REVIENS D'ALLEMAGNE
par Georges Verdène.

M. Georges Verdène a fait le tour des principales villes allemandes ; il s'est assis dans les brasseries de Munich où la bière coule encore à flots, dans les cafés de Berlin, dans les tavernes du grand port devenu « Hambourg-la-Morte ». Il a parlé aux ouvriers, aux soldats, aux bourgeois et, dans une suite d'articles vivants, il a noté ses impressions ressenties, image fidèle, cinématographe vécu de la vie actuelle.

JE REVIENS D'AUTRICHE
par Georges Verdène.

Poursuivant son enquête dans les empires du Centre, M. G. Verdène décrit d'une même plume alerte ce qu'il a vu dans la monarchie austro-hongroise après dix mois de guerre.

Il a parlé aux gens du peuple ; des commerçants, des financiers, des intellectuels lui ont fait des confidences qui révèlent sous l'assurance orgueilleuse, une inquiétude profonde. A ce titre, la brochure de M. Verdène est un véritable document.

LA POLOGNE SOUS LA RAFALE
par Edmond Privat.

Impressions vécues rapportées d'un voyage d'enquête à travers la Pologne en feu au printemps 1915 dans les villes et dans les campagnes devenues des champs de bataille. L'auteur a vu de près ce peuple polonais que tant de souffrances avaient déjà éprouvé et que tant d'autres attendaient encore. Ces pages éveilleront une fois de plus la pitié pour la malheureuse Pologne dévastée, et pourtant si digne de vivre.

PRISONNIÈRE EN ALLEMAGNE
par Isabelle Debran.

Elle est courte mais bien typique l'odyssée de Mme Debran, citoyenne américaine, propagandiste féministe connue qui s'est vue arrêtée sans motif à son entrée en Allemagne sur simple dénonciation de mouchards allemands qui vivaient comme elle à Genève, inoffensifs d'apparence. De Lœrrach à Lindau, de Lindau à Munich, de Munich à Romanshorn, en prison, ou accompagnée par les policiers militaires, renvoyée à ses frais d'une *Kommandatur* à l'autre, elle a saisi sur le vif, d'un regard singulièrement pénétrant, dans sa cruauté barbare et dans ses ridicules de pédantisme, de lourdeur et d'automatisme, le régime de terreur qui règne à la frontière germano-suisse.

VISIONS D'HÉROISME
par J. Delorme-Jules Simon.

C'est dans les salles d'hôpital que ces *Visions d'héroïsme* sont apparues dans leur douloureuse clarté à l'auteur de ces pages si profondément émouvantes. Les soldats blessés continuent d'être des héros ; ils se comportent sur leurs lits de souffrances comme là-bas sur la ligne de feu. Un grand courage les anime, une grande espérance les soutient. Et les nobles femmes qui les assistent recueillent leurs confidences, leurs propos de reconnaissance naïve et quelquefois... leur dernier soupir en baisant leurs yeux à la place des mères absentes.

LA GRANDE GUERRE
racontée par les soldats et les témoins
par le Colonel Du Pâquier.

Jusqu'au jour où les chefs d'armée nous expliqueront eux-mêmes les victoires qu'ils ont remportées ou les défaites qu'ils ont subies, nous n'aurons pas d'autres documents authentiques de la Grande Guerre que les lettres des soldats, les récits des témoins oculaires et les correspondances des reporters, écrites sur le champ de bataille.

Les lettres des braves soldats nous apportent journellement les échos de la terrible lutte, elles nous racontent en termes très simples et familiers d'admirables actions d'éclat, des poèmes d'héroïsme et de vaillance, de sublimes exemples de courage et de sacrifice.